



21 février 2018

(18-1120)

Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

### NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

<b>1. Membre notifiant: ÉGYPTE</b> <b>Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):</b>
<b>2. Organisme responsable:</b> <i>Egyptian Organization for Standardization and Quality</i> (Organisation égyptienne de normalisation et de contrôle de la qualité) 16 Tadreeb El-Modarrebeen St., Ameriya, Le Caire (Égypte) Courrier électronique: <a href="mailto:eos@idsc.net.eg">eos@idsc.net.eg</a> / <a href="mailto:eos.tbt@eos.org.eg">eos.tbt@eos.org.eg</a> Site Web: <a href="http://www.eos.org.eg">http://www.eos.org.eg</a> Téléphone: + (202) 22845528 Fax: + (202) 22845504 <b>Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné :</b>
<b>3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [ ], 5.6.2 [ ], 5.7.1 [ ], autres:</b>
<b>4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant):</b> ICS: 97.200.50 (Jouets)
<b>5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié:</b> <i>The Ministerial Decree No. 1307/2017 (2 pages, in Arabic) mandating the Egyptian Standards</i> (Décret ministériel n° 1307/2017 (2 pages, en arabe) portant application obligatoire des norme égyptiennes suivantes): <ul style="list-style-type: none"><li>ES 3123-12/2017 "<i>Safety of toys-part 12: N-nitrosamines and N-nitrosatable</i>" (Sécurité des jouets - Partie 12 : N-Nitrosamines et N-nitrosables), 35 pages, en anglais.</li><li>ES 3123-14/2017 "<i>Safety of toys-part 14: Trampolines for domestic use</i>" (Sécurité des jouets - Partie 14 : Trampolines à usage familial), 38 pages, en anglais.</li></ul>
<b>6. Teneur:</b> Le Décret ministériel n° 1307/2017 accorde aux producteurs et aux importateurs une période de transition de six mois pour se mettre en conformité avec les normes égyptiennes ES 3123-12/2017 et ES 3123-14/2017 spécifiant: 1 - les exigences et les méthodes d'essai relatives aux N nitrosamines et aux substances N-nitrosables pour: les jouets et parties de jouets en élastomères et destinés à être utilisés par des enfants de moins de 36 mois; les jouets et parties de jouets en élastomères et destinés à être mis en bouche;

<p>les peintures au doigt destinées aux enfants de moins de 36 mois.</p> <p>2 - les exigences et les méthodes d'essai relatives aux trampolines à usage familial, leurs dispositifs d'accès et leurs enceintes, destinés à une utilisation intérieure et/ou extérieure au-dessus du niveau du sol par une seule personne à la fois.</p> <p>Il convient de noter que ces normes sont techniquement conformes aux normes EN 71-12/2016 et EN 71-14/2014, respectivement.</p>
<p><b>7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant:</b> Santé des personnes et protection des consommateurs</p>
<p><b>8. Documents pertinents:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Décret ministériel n° 1307/2017</li> <li>- EN 71-12/2016, EN71-14/2014</li> </ul>
<p><b>9. Date projetée pour l'adoption:</b> 15 octobre 2017</p> <p><b>Date projetée pour l'entrée en vigueur:</b> 24 novembre 2017</p>
<p><b>10. Date limite pour la présentation des observations:</b> 60 jours à compter de la notification.</p>
<p><b>11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:</b></p> <p><i>Egyptian Organization for Standardization and Quality</i> (Organisation égyptienne de normalisation et de contrôle de la qualité)  16 Tadreeb El-Modarrebeen St., Ameriya, Le Caire (Égypte)  Téléphone: + (202) 22845528  Fax: + (202) 22845504  Courrier électronique: <a href="mailto:eos@idsc.net.eg">eos@idsc.net.eg</a>/<a href="mailto:eos.tbt@eos.org.eg">eos.tbt@eos.org.eg</a>  Site Web: <a href="http://www.eos.org.eg">http://www.eos.org.eg</a></p>